

DEPARTEMENT DE LA MANCHE
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES
COMMUNE DE PONTORSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2014

En exercice : 27	L'an deux mil quatorze, le neuf Juillet, à vingt heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de Pontorson étant réunis en Mairie de Pontorson après convocation légale, sous la présidence de Monsieur André DENOT, Maire. <u>Membres présents</u> : Mme AMELINE FRESNEAU Mariannick, M. BELLOIR André-Jean, M. BICHON Vincent, M. CACHERA Daniel, Mme CHANVRY Alda, Mme CHESNAY Delphine, Mme DELÉPINE Véronique, M. DENOT André, Mme DESGRANGES Noëlle, Mme DOBETZKY Christelle, M. DUPRÉ Frédéric, Mme FAUCONNIER Sylvie, Mme FLEURY-LENDORMY Maryvonne, Mme GARDIN Isabelle, M. GAZENGEL Michel, Mme HAMON Catherine, , Mme MASSIN Emilie, M. ROYER Philippe, M. RUAUX Christophe, Mme SHVAN Nicole . <u>Absents</u> : M. BARRÉ Jean-Noël, Mme COLLIN Armelle, M. DECHANCÉ Eric, M. DELAMARCHE Vincent M. GANCHE Jean-Luc, M. GAVARD Jean-Yves, M. LEMÉTAYER Claude. <u>Procurations</u> : Mme COLLIN Armelle à M. DENOT André, M. DELAMARCHE Vincent à M ROYER Philippe, M. LEMÉTAYER Claude à M. GAZENGEL. Secrétaire de séance: M. BICHON Vincent.
Présents : 20	
Absents : 7	
Procurations : 3	
Votants : 23	
Date de convocation : Le 3 Juillet 2014.	

2014/90 Restauration de l'église Notre Dame, demande de subvention pour la maîtrise d'œuvre

Suite à la consultation réalisée qui a classé mieux disante la proposition de la société Artene d'un montant de 49 850 € HT,

le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- SOLLICITE pour la réalisation de l'opération de maîtrise d'œuvre relative à la restauration de l'église Notre Dame une subvention auprès des services de l'Etat, Direction régionale des affaires culturelles
- et DONNE pouvoir à M. le Maire pour entreprendre les démarches et signer tout document nécessaire.

Mme Schvan demande si l'évêché participera financièrement à la réalisation des travaux. M. le maire répond que la loi de séparation de l'église et de l'Etat ne lui impose pas.

2014/91 Demande de subvention de l'association Rugby Club Saint Martin Avranches

Vu la demande de l'association rugby club Saint Martin Avranches,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (une abstention)

- ACCORDE une subvention de 500 € à l'association rugby club Saint Martin Avranches.

2014/92 Budget annexe écoquartier décision modificative budget général

Considérant qu'il convient de reprendre le résultat du compte administratif écoquartier 2013 (déficit de 4151.93 € en investissement),

Considérant que ces opérations ont pour objectif de réintégrer dans le budget général l'intégralité des frais d'acquisition de terrain, ne seront ensuite imputés dans le budget annexe, après les études d'aménagement général, que les frais d'acquisition des terrains correspondant à la superficie lotie,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE le budget primitif écoquartier correspondant aux écritures ci-dessous

001 investissement dépenses : 4 151.93 €

3354-040 investissement recette : 4151.93 €

7133-042 fonctionnement dépense : 4151.93 €

773 fonctionnement recette : 4151.93 €

- APPROUVE la décision modificative suivante sur le budget principal

Compte 2111 dépense investissement : + 4 200 €

Compte 2188 dépense investissement: - 4 200 €

2014/93 Indemnisation frais de déplacement des bénévoles intervenant sur les temps d'activités périscolaires (TAP)

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'indemnisation des frais de déplacements des bénévoles domiciliés hors Pontorson intervenant sur les temps d'activité périscolaires et propose de fixer cette indemnité à 30 centimes/Km.

Questions Diverses

M. le Maire fait part au conseil du courrier de Mme la Préfète concernant l'implantation des bureaux de vote pour 2013. Le conseil propose de ne pas modifier la répartition existante.

M. le Maire informe le conseil de la suppression à compter du 1^{er} juillet 2013 de la mise à disposition à titre gracieux des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'occupation des sols et de la proposition de la création d'un service par la communauté de communes Avranches - Mont Saint Michel. Mme Fauconnier demande si les certificats d'urbanisme informatifs sont également concernés. Ils sont pris en compte dans les autorisations comptabilisées mais pour l'instant la CCAMSM recense uniquement les souhaits des collectivités et n'a pas arrêté l'ensemble des modalités du service proposé. M. Bichon demande si la communauté de communes a indiqué des tarifs, M. le Maire répond négativement. Le Conseil est favorable à la création d'un service par la Communauté de communes Avranches - Mont Saint Michel mais attend d'avoir davantage d'informations pour prendre sa décision.

M. le Maire avise le conseil d'une demande de dérogation à la carte scolaire dans le cadre du transport scolaire pour un enfant de Huisnes sur Mer scolarisé au regroupement pédagogique intercommunal de la Baie. Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de dérogation car deux enfants de la même famille sont déjà scolarisés au RPI.

Enfin le conseil donne un avis favorable aux demandes de réservation de Kazou pour l'été 2015. M. le Maire propose par ailleurs de revoir les tarifs de l'auberge en commission

Il est ensuite procédé au tirage au sort du jury des assises.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, M. le Maire lève la séance à 21 h 30.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme.

André DENOT
Maire de Pontorson,

Vincent BICHON
Secrétaire de Séance,



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' followed by a series of loops and a final flourish.